L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er MAI 1872. 45me Année—Vol. XLV.

IMPRIMÉ A LA VAPEUR
PROPRIÉTAIRES : BASTIAN FRÈRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 1er MAI.

VENDRE A L'ENCHAN DE CE SOIR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hollman, Martin & Cie.—Tout le stock du commissaire Isaac Bass, comprenant un stock de marchandises sèches, articles de fantaisie, bonnets, etc., etc.

A suivre, dernière exhibition de Bijoux de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, "notions" et rubans; marchandises assorties.

Par Stephen Pecaut, au magasin de MM. Bouvier & Bazin, 49 rue Vieille-Levée — Assortiment d'olives, cornichons, câpres, etc. Aussi, aux Nos 16 et 18 rue St-Louis, chez MM. Rochereau & Co., cardinaux, truffes, champignons, etc.

Par G. Guimard, rue Royale, entre Dumaine et St Philippe—Un lot de vieux meubles.

Par G. de Verlet, au No 18 rue Bourbigny—Un lot général de meubles.

Par G. Lémonnier, au No 69 de la rue de Chartres—Chapeaux, habillements d'été et articles de toilette.

Par Louis Bonin & Bros., au No 36 de la rue St-Charles—200 caisses de bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

Vente par ordre du Cabinet de France, lundi prochain :

A 10½ heures, aux magasins de MM. Beaubouvier & Co., Bordeaux et Champagne;

A midi, aux magasins de MM. Barcelo & Reine, Asperges, Olives, Champignons, &c.

Voir les prix courants, par Stephen Pecaut.

Pour Presse imprimer vos Factures, Cartes, etc., et Enfans faire vos reliures au Bulletin Printing Office, Nos 113 et 114, rue Perdido.

THEATRES.

Aujourd'hui, Mercredi :

ACADÉMIE—Grande troupe comique de Hernandez.

ST-CHARLES—Les Malheurs de Baby et Pat-A-Cake.

VARIÉTÉS—A midi, Lady of Lyons; le soir Ingomar.

Un gouverneur louisianais.

La Louisiane est divisée en quatre parties et nous avons eu, un moment, la crainte de voir l'un de ces partis—le parti démocrate—se diviser lui même en deux fractions. Il nous est impossible de prévoir à quelle combinaison aboutira la lutte de ces partis, car les intrigues se croisent au point qu'il est difficile de les suivre. La coalition des ambitions individuelles l'emportera-t-elle sur l'intérêt général? La danse de la réforme accouchera-t-elle sous le poids de compromis conclus au profit des appétits personnels? C'est la plus que nous ne saurions dire. Tout ce que nous répondons que d'une chose c'est que nous n'accepterons ni compromis ni alliance qui n'ait pour objets principaux la réalisation des réformes et le bien de l'Etat.

Si quelques uns des partis en lutte arrivent à une entente pour garantir au peuple une élection libre et loyale et à une élimination totale ou partielle pour le choix des candidats, cette fusion ne pourra rallier les masses qu'autant qu'elle présentera certaines garanties sur la sincérité de la lutte poursuivi et sur la fidélité des principaux candidats au programme des réformes à accomplir.

Le peuple de la Louisiane est profondément dégoûté du règne des carpet-baggers qui avouera qu'il y a bien de quoi après quatre ans de dictature sous Warmoth.—Il ne reprendra donc confiance dans un nouveau gouvernement, qu'en voyant placés à sa tête un Louisianais par et sans tache, dont l'honorabilité soit exempte de tout reproche, dont le désintéressement soit notoire et qui offre, en même temps, des garanties de capacité, de tact politique et de modération.

Qu'il y ait, parmi les gens établis ici depuis la guerre, des hommes honnêtes et capables, nous n'en doutons nullement; mais nous pensons qu'après la terrible secousse que nous venons de traverser, ces gens là doivent être sans intelligences pour comprendre qu'ils ne peuvent hériter la succession de Warmoth sans s'exposer à inspirer des défiances.

La population louisianaise ne se ralliera en masse qu'autour d'un des siens; elle ne voudra délivrer du joug et rendre à elle-même que si elle a pour premier magistrat un Louisianais, étranger à toutes les pratiques corrompues, à toutes les spéculations, à toutes les exactions qui ont marqué le régime radical depuis quatre ans.

Nous demandons donc un gouverneur louisianais.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

DES RÉSIDENTS FRANÇAIS
DE LA LOUISIANE,
avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Nous avons reçu hier de M. N Cerf, du Haut Rhin, résidant de la paroisse Ste-Marie, la somme de $56 provenant de souscriptions recueillies par lui dans cette paroisse et dont nous publions la liste plus bas. Voici l'état de situation :

Souscriptions recueillies au Bureau de "l'Abeille."

30 AVRIL 1872.

Louis Léon, de Cypremort, Ste-Marie.....	$ 10 00
Liste de la paroisse Ste-Marie, comme ci-dessous.....	56 00
Total.....	$ 66 00
Listes précédentes.....	10,486 07
Total des listes de l'*Abeille*.....	$10,506 07
Total général.....	$92,779 19

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE, DES RÉSIDENTS FRANÇAIS ET DES AMIS DE LA FRANCE, DANS LA PAROISSE STE-MARIE, POUR LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS.

N. Cerf, du Haut-Rhin..... $10 00
Mme Vve P. Stouff, " 10 00
Maria Stouff, " 2 50
Jos. Stouff, " 2 50
Anatole Stouff, " 2 50
Pierre Cerf, du Haut Rhin..... 20 00
Philippe Biron, Alsacien..... 1 00
F. A. Talamon..... 1 00
Aglore Laporte..... 5 00
Wathelet, Belge, ami de la France..... 1 00
$56 00

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînettes. Elle se vend au No 168, de la rue du Canal.

C'est bien facile de plaire aux acheteurs et d'avoir de la vogue. Il faut tout simplement faire comme chez MICHEL, N. A l'enseigne des Cent Mille Paletots, grand magasin d'habillements, tout faits pour hommes et pour jeunes gens. Il faut avoir été, comme lui, surnommé le chasseur du bon marché, pouvoir donner pour cinq piastres des habillements complets qui valaient trois, pour enfants ; des habillements pour hommes aux mêmes conditions ; des chapeaux de paille de 25 cents et au dessus ; des malles, des valises, des vêtements, toutes marchandises cédées bien au dessous de leur valeur réelle. Pas un des nombreux étrangers qui sont en ville en ce moment pour visiter la Foire ne voudra laisser échapper cette occasion de faire un marché, et tous voudront profiter des mêmes avantages que les personnes habitant la Nouvelle-Orléans, qui savent bien pour avoir le bon, le bon et surtout le bon marché, il faut aller chez Michel Nos 97 et 199, Vieille-Levée, en face du Marché Français à la viande. Nous recommandons les prix de ce magasin comme n'étant pas une des invariables exagérations de la réclame, mais bien un fait certain dont tout le monde peut s'assurer à volonté. La maison Lion a aussi en vente de véritables cheminées Chauvet, achetées dans des conditions de bon marché exceptionnelles, et qui seront cédées à des prix on ne peut plus modérés.

LA MACHINE A COUDRE DE SINGER.—La machine améliorée de Singer vient encore d'obtenir le premier prix pour qualité d'ouvrages exécutés par elle d'une manière supérieure. Une nouvelle tentative plus loin mentionnée les trouvera en elle et elle, et ces travaux sont maintenant, car elle surpasse en toute chose, durant cinq ans rendu 181,320 de ces machines à coudre améliorées de Singer pendant l'année 1871.

VENTE DE GAGE.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. F. A. Bonnet, président de l'Association de bienfaisance relative à une vente de cinq chevaux, qui aura lieu le 13 mai prochain au coin des rues St-Charles et Napoléon.

On ne sait quoi penser à acheter un machine à coudre, sans faire auparavant l'essai de la machine "Domestic" rue du Canal, chez M. G. Gladieux.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Troupe d'Hernandez.—On donne tous les soirs, pendant cette semaine, des soirées burlesques et les pantomimes d'Hernandez. Le public accueille toujours avec la même faveur ce spectacle amusant et varié.

Cette excellente troupe ne restera que quelques jours dans notre ville; il faut donc se hâter d'aller à l'Académie, si on ne veut pas perdre une si bonne occasion de s'amuser à peu de frais.

THÉATRE ST-CHARLES.—Célèbre troupe des Martinetti-Ravel.—Il est presque inutile de louer cette troupe si bien connue aux Etats-Unis, par la raison toute simple qu'elle se recommande assez d'elle-même à l'admiration des connaisseurs. — Nous en pouvons donc vous le monde, jeunes et vieux, partira et grands à aller applaudir un instant au théâtre St-Charles. Ce y trouvera tous les soirs la fameuse Jacko et les pantomimes comiques des Martinetti-Ravel.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE d'IBWING AU COLLÉGE DE (LA TASSE-CHRESTIAN. — Nous avons reçu une invitation de M. E. Dufour, secrétaire de cette Association, pour une soirée musicale et littéraire qui sera donnée dans la Salle du Collége, samedi prochain, 4 mai. Le programme comprendra différentes morceaux de chant et de piano et des récitations poétiques et littéraires. Nous citerons, entre autres, l'Ouverture, par la bande du Collége, le discours d'introduction, par le président M. W. A. Elder, May Carol, par M. H. Dufour, une chanson de M. C. S. Chabert, etc.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.—Nous avons reçu de M. A. Miari, professeur du Conservatoire de la Nouvelle-Orléans, des billets pour un grand concert vocal et instrumental qui se donnera vendredi soir, 3 mai, au Deutsche Company Hall, coin de la rue Bienville et Passage de la Bourse. A ce concert, paraîtront M. Van Huffelen, M. Miari et plusieurs artistes et amateurs de talent. Le concert commencera à huit heures précises.

CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY. — Le Secrétaire de cette Compagnie publie aujourd'hui, dans nos colonnes, un avis annonçant que le tirage de $20,000, constituant un fonds d'amortissement de dix pour cent sur l'émission de $200,000 de bons hypothécaires, aura lieu aujourd'hui, à midi, au bureau de la dite Compagnie.

"L'ILLUSTRATION".—La librairie Hebert & Cie, au coin des rues Chartres et Bienville, a reçu le numéro de l'*Illustration* du 13 avril.

CAFÉ BISMARK.—Cet établissement, rue Royale 62, poursuit le cours de ses succès. Excellentes boissons, musique incomparable, ordre parfait, service de premier ordre et société choisie, tels sont les éléments de sa fortune, éléments exploités avec beaucoup d'habileté et de bonheur. Nous insistons particulièrement sur les concerts qui ne sont pas uniquement des accessoires de circonstance ou de parade au Café Bismark, mais qui sont au contraire, par leur supériorité d'exécution, une chose capitale.

BIÈRE BOCK A LA FOIRE. — Cette bière si riche et si mousseuse, qui s'est acquis, sous le nom de *Bière Bock*, une si juste renommée et qui est importée par M. Robert Fassnacht, marchand commissionnaire et importateur de vins et de liqueurs, de produits, etc., au No 24 et 26, rue Poydras, a emporté sur tous ses concurrents, le premier prix à la Grande Foire de l'Etat. — M. Fassnacht se fait gloire d'avoir également obtenu le second prix pour son Lager Beer qu'il avait envoyé à l'Exposition.

CHEMIN DE FER DE DONALDSONVILLE—EXCURSIONS A CARROLLTON. — Les trains pour Donaldsonville partiront tous les jours. Le steamer-ferry Francis partira du haut de la rue Calliope à 8 h. 15 du matin. Le train repartira tous les jours en semaine de Donaldsonville à 1 heure P. M., et le dimanche à 3 h. 30 P. M. Les billets d'excursion du dimanche pour Donaldsonville, aller et retour, ne coûtent que $3 00.

Le steamer Francis fera tous les dimanches une excursion à Carrollton au prix de 25 cents pour l'aller et autant pour le retour. Il partira à 8 h. P. M. de la rue Calliope et de Carrollton à 5 45 pour Old wego d'où il repartira à l'arrivée du train de Donaldsonville à 6 h. 15.

Voir l'annonce.

EXCURSION D'ÉTÉ. — Une annonce de la Compagnie du Chemin de fer de Jackson porte que, le premier de mai, elle vendra des billets de la Nouvelle-Orléans à Magnolia ou pour quelque partie de ce trajet que ce soit, à deux cents et demi par mille.

NOUVELLES MARCHANDISES. — MM. Linn & Pinsard ont reçu par le dernier steamer un nouvel assortiment de chemises à devant de toile et des chemises de couleur pour l'été. La même maison a reçu aussi quantité d'autres marchandises qu'elle est déterminée à vendre à bon marché et même au-dessous du prix coûtant. Voyez l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

FEU.—Hier matin, sur les 4 heures, le feu a pris dans une maison basse en bois, rue des Marais, 110, entre les rues St-Louis et Toulouse, appartenant à H. F. Sturcken, et occupée par une famille de balais, qui a été totalement détruite. Le feu a gagné une autre maison basse, même rue, 108, appartenant à Mlle Brand, et occupée par lui comme entrepôt, et l'a réduite en cendres. Assurance, $2500, à l'Association de la Nile-Orléans.

De là les flammes se sont communiquées à une maison haute en bois, rue des Marais, No 103, appartenant à M. Maux, et occupée par Burkhardt comme boutique de sellier. Dommage, $500, couvert par une assurance à la Compagnie Germania.

EXPLOSION.—Hier soir, vers 10 heures, une explosion dans la cuve de charbon a fait explosion dans la cuve de charbon a fait explosion dans la cuve de charbon de Mme B. Morena, rue Front, près de Jefferson, septième paroisse, et a mis le feu au plancher. Mais les flammes ont été promptement éteintes et le dommage se réduit à peu de chose.

EXÉCUTION.—L'officier Wallace rapporte qu'il a tué, hier, d'un coup de pistolet, un chien enragé au coin des rues Dauphine et Bienville.

DESTRUCTION DE CHIENS.—Les rapports de la police, d'hier matin, montrent qu'il n'y a pas eu moins de 89 chiens empoisonnés avec des saucisses, dans l'espace de 24 heures, à partir de lundi jusqu'à mardi, à 6 heures du matin.

ARRÊTÉ COMME INCENDIAIRE.—Dans la journée de lundi, un homme nommé Daniel Kinney, a été amené devant le commissaire Wiltz, sur la plainte des Etats-Unis, par l'accusation d'avoir mis le feu à une maison située dans le Cimetière Saint-Bernard. Les preuves ayant été jugées suffisantes, il a été renvoyé à la prison de Paroisse, sans la privilége de caution pour attendre la décision du grand-jury.

CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil des administrateurs s'est réuni hier sous la présidence du maire.

La résolution sur la taxe d'école est lue par le maire. Cette résolution que nous avons déjà rapportée, estime le budget de l'année courante à $480,000 et lève une taxe de $388,000.

M. Shaw présente à cet égard une ordonnance qui fixe la taxe à 25 cents par $100 sur toutes les propriétés taxables de la Nouvelle-Orléans, suivant la section 7 de l'acte No 8 du 9 février 1871. Par cette ordonnance cette taxe payable aussitôt que les rôles auront été prêts et que notice en sera donné par l'administrateur des finances, jusqu'au 31 juillet inclusivement et sera levée de la même manière et par les mêmes forces et de la même manière que les autres taxes de ville. Lu deux fois et adopté.

M. Shaw présente une autre ordonnance portant que l'administrateur des finances d'éducation pour couvrir le montant requis pour le règlement de la taxe de parc avec les contribuables et il récevra allouées pour les autres taxes. Lue deux fois et déposée.

Le même rapporte qu'il a reçu de l'Association de Banque de la Nouvelle-Orléans une communication où il est dit que la Banque est étonnée de la liste fiscal, élection qui a eu lieu avant que l'acte fut signé par le gouverneur.

La résolution de ville et l'acte sont lus.

Le même, vu que l'acte impose aux administrateurs l'obligation d'ordonner l'impression de la liste des électeurs enregistrés dans des drôlis stations, soumis et approuvés par le Conseil, et que la somme de $4,412 50, stipulée par cet acte, ainsi que les frais de publication de cette liste, ne sont pas compris dans les fonds disponibles pour le présent exercice, et que la somme de $6,000 est nécessaire pour couvrir ces dépenses, propose l'ordonnance suivante :

Une ordonnance pour le règlement des dépenses pour l'enregistrement électoral.

Une ordonnance appropriant que la somme de $6,000 soit et est par la présente appropriée pour couvrir les dépenses pour l'enregistrement électoral, et que le contrôleur soit autorisé à émettre des warrants pour cette somme, lorsque le trésorier aura reçu les fonds pour les mêmes dépenses.

(Les ordonnances sont lues deux fois et adoptées.)

Convention Républicaine d'Etat.

La Convention d'Etat du parti républicain, qui s'est réunie hier matin à Théâtre St-Charles, a été présidée par le Dr. Dubuclet, et des Incidents dans la vie d'éloge du Grand et glorieux auteur Convention.

Le Comité permanent a été composé de M. Packard, de MM. C. Y. Lafon, président (remplaçant M. Wiltz), Lynch, Antoine, M. Wells et Dubuclet.

Après quelques considérations, M. F. Henri Burch a soumis à faire décider la nomination d'un comité pour la rédaction des pouvoirs. Le président a nommé membres de ce comité MM. Henri Burch, Hamp Lewis, R. W. Richmond, Rivers, Dr R. J. Crossman, Bruce et le colonel Ray.

La séance a été suspendue pendant une heure, après laquelle M. G. Pipkin a parlé avec succès, mais le temps lui a manqué pour finir. Après lui, a été interrompu par un nommé Miller, du premier ward, et il n'a pas été question de continuer. Pour rétablir l'ordre, M. Wilson a demandé que la parole fût donnée au colonel Gardner, ce qui a été adopté. Le discours de ce dernier a été très bien accueilli. Il a été très applaudi.

Le Dr. Crosse et M. Wickham ont aussi parlé ; le premier a fait l'éloge de Grant et celui de Warmoth, et a fait un appel à l'union et à la fidélité dans le parti.

Le comité sur la vérification des pouvoirs a fait son rapport comprenant la liste des délégués. Le rapport nouvelle convention tendant à ajouter le district de Carrollton, qui existe dans les rangées républicaines, mais M. Ladd offre un substitut à cette résolution et M. Faulkner, pour arranger ses deux collègues, propose de remplacer leurs résolutions par une troisième tendant à la nomination d'un comité de cinq pour conférer avec le Comité central dont Pinchback est le président.

M. Burch prononce un discours éloquent sur le sujet et la Convention s'ajourne à huit heures.

Exposition Agricole et Industrielle d'Etat.

SEPTIÈME ET DERNIER JOUR.

Le dernier jour de la Foire n'a pas été un des moins heureux. Une foule considérable s'y était rendue et les Fair Grounds présentaient hier, sur tous les points, un spectacle fort animé. Ainsi pendant ces sept jours d'exposition, le succès a répondu constamment aux efforts louables et éclairés de l'Association, succès d'autant plus remarquable qu'il ne s'était écoulé que six mois depuis la dernière exposition.

Stores de fenêtres faits en Louisiane. — Les visiteurs ont examiné avec une curiosité mêlée de surprise un store de fenêtre, produit de la Compagnie de Fabrication de Stores du Sud, rue Claiborne, entre les rues Commune et Canal. Ce store est fait d'un bois léger et facile à fendre. Il est à bon marché et ne coûte que deux piastres. Il ressemble beaucoup à ceux qu'on vendait l'année dernière importés du Japon par le même prix, excepté qu'il n'a pas de figure. Nous croyons facilement qu'avec ces sortes de stores qui sont à jour et qui permettent un jeu de ventilation facile à comprendre, un appartement est beaucoup moins chaud et un plus frais qu'avec les stores de toile peinte à travers lesquels l'air ne pénètre pas.

Bois de Cypre pour travaux d'ornement.—Parmi les objets les plus intéressants de l'Exposition, on a vu des spécimens de bois de cypre de la Louisiane employé dans les chassis et les portes à panneaux. Nous avons été agréé de la beauté de ce bois quand il est travaillé et poli d'une manière habile. Les échantillons exposés à la Foire viennent de la manufacture à vapeur de chassis de la Louisiane de MM. Roberts & Co., au coin des rues Gravier et Howard.

Les Bandages Galvaniques.—M. H. Spillman, rue Baronne, 93, avait exposé un grand assortiment de bandages galvaniques, recommandés par feu M. Hoffnagel, de cette ville, et dont M. Spillman est le seul fabricant dans cet Etat. Cette exposition a naturellement attiré beaucoup l'attention des visiteurs, car c'est dans les latitudes chaudes que ces sortes de préservatifs ou de curatifs font le plus besoin. M. Spillman confectionne les bandages de façon à les rendre aussi faciles à porter que possible. Il avait aussi dans sa vitrine d'autres instruments dont il est l'inventeur et le producteur, pour le soulagement des personnes qui souffrent de l'abdomen, et tous ces articles sont construits de manière à laisser le plus de liberté de mouvements possible à ceux qui sont obligés de s'en servir.

Matelassé de cheminée.—MM. Kursheedt & Bienvenu, rue du Camp No 144, ont soumis à l'examen des visiteurs quelques matelassés de cheminée de marbre naturel, de ter marbré et d'ardoise marbrée, tous d'exécution fort remarquable.

Les rubans bleus étaient abondants dans cette partie de l'exposition, et personne ne pouvait se lasser d'admirer les dessins pleins de goût et l'exécution finie de ces pièces de cheminée. Une, entre autres, faite de bois de noyer, dans le style Louis XV, surmonté d'une glace magnifique, était le sujet d'une admiration générale.

LES COURSES.

La première course était une course au trop avec harnais, en trois parties sur 6 milles. Burbridge comme boutique de sellier. Dommage, $500, couvert par une assurance à la Compagnie Germania.

La deuxième course pour le steeple-chase, sur 2 milles, a été remportée par Mr. Bonner, monté par Mr. Bonner, monté par Mr. Bonner, monté